

| Etat de présence : |                 | Pr | Ex | Abs |          | Pr        | Ex | Abs |
|--------------------|-----------------|----|----|-----|----------|-----------|----|-----|
| BARTHELEMY         | Benoit          |    | x  |     | MICHENOT | Dominique |    | x   |
| BINET              | Véronique       | x  |    |     | PIETERS  | Frédéric  |    | x   |
| BURCKEL            | Michel          | x  |    |     | SEYDOUX  | Michel    | x  |     |
| GAUTIER            | Jacques         | x  |    |     |          |           |    |     |
| GAUTREAU           | Michel          | x  |    |     |          |           |    |     |
| GREFFE             | Bernard         | x  |    |     | BORIE    | Daniel    | x  |     |
| HAMONIC            | Hervé           | x  |    |     | HOLOWAN  | Mireille  | x  |     |
| JOUAN              | Robert          |    | x  |     | LAMIABLE | Patrick   |    | x   |
| LAMOTTE            | François-Xavier | x  |    |     | ROCHER   | Joseph    |    | x   |
| LE PAIH            | Magali          | x  |    |     |          |           |    |     |
| MENIN              | Mersia          | x  |    |     | BRAZEAU  | Marie     |    | x   |

Pr : Présent ; Ex : Excusé ; Abs : Absent

Présents dont droits de vote.

Ouverture de séance par Véronique Binet, Co-Présidente

### Introduction

La séance débute par un rappel de l'ordre du jour et par la distribution des rôles :

- Animation de séance : Hervé Hamonic
- Garant du temps : Michel Seydoux
- Pousse-décision : Collectif
- Distributeur de parole : Hervé Hamonic
- Scribe : Magali Le Paih

### Partie 1 :

#### **1/ Débats / Décisions (45 min) :**

- Compte-rendu CA du 12/01/20 : validé à l'unanimité
- Nouvelles adhésions : rencontre de nouveaux adhérents en cours, jeudi 13 février par Robert Jouan et Jacques Gautier et le vendredi 14 février par Robert Jouan et Magali Le Paih
- Lettre ouverte aux candidats et répartition du courrier

Lettre d'invitation à la prochaine AG du CD à l'ensemble des candidats aux élections municipales des 12 communes, validée. Mireille Hollowan propose d'envoyer le courrier également après les élections aux élus, pour rappel et toucher le plus grand nombre. Proposition validée par le CA, à l'unanimité.

Proposition de Jacques d'envoyer le courrier également par mail. Proposition validée par le CA : le courrier sera distribué directement aux candidats mais également par mail.

Sucé sur Erdre : François-Xavier

Casson : François-Xavier

Les Touches : Mersia Menin

Petit Mars : Véronique Binet

Saint Mars du Désert : Véronique Binet

Grandchamp des Fontaines : Michel Burckel

Vigneux de Bretagne : Jacques Gautier  
Notre Dame des Landes : Jacques Gautier  
Nort sur Erdre : Michel Gautreau  
Treillère : Robert Jouan  
Héric : Hervé Hamonic  
Fay de Bretagne : Michel Seydoux

Michel Seydoux s'inquiète de la place disponible pour tous les accueillir lors de l'AG. Ce point sera vu lors de l'organisation de l'AG.

- Texte et style graphique pour la nouvelle plaquette du CD

Validation à l'unanimité du choix 2 : proposition avec BD  
Validation à l'unanimité de la proposition faite pour la page 2  
Page 3 et 4 :

Modification du 3<sup>ème</sup> point : remplacer « Les jeunes » par « Des jeunes », soit : « Des jeunes sont associés via les établissements scolaires ».

Dernière page :

Point citoyen : validé à l'unanimité.

Point élus : discussion sur le terme « décalé » mais maintenu à l'unanimité. Discussion sur le choix de la phrase : la première est perçue comme se donner le droit d'intervenir, la deuxième comme faites appel à nous. La deuxième phrase est validée à l'unanimité soit : « Pour un regard citoyen, décalé et complémentaire dans vos politiques publiques, faites appel au Conseil de Développement. Il est aussi à vos côtés pour développer la participation citoyenne. »

- Groupe « Transition alimentaire et agricole » :

Le document écrit est élaboré il reste à le finaliser. Reste à déterminer une date pour clôturer le groupe par un dîner au « cul de plomb ».

- Parole aux élus

Daniel Borie précise qu'il s'agit de leur dernière présence en CA. Daniel Borie salue la bonne évolution du CD et des relations entre élus-CD et que cela doit être pérennisé pour les années à venir. Il précise que les travaux du CD sont toujours présentés et lus aux Conseils Communautaires, que le CD est associé au Conseil Communautaire, qu'il a une place réservée. Il déclare également son plaisir à venir au CA toutes ses années.

Mireille Hollowan informe communiquer sur le CD pour le faire connaître auprès de ses collègues. De plus, la création du comité de suivi a permis d'améliorer les relations entre élus-CD, avec le concours de Patrick Lamiable. Mireille Hollowan exprime également son plaisir de participer au CA du CD, autant qu'elle le pouvait.

François-Xavier Lamotte : François-Xavier insiste sur la présence des élus à tous les CA, (sauf lorsqu'il y avait une autre réunion), ce qui a participé aux bonnes relations entre élus et CD. François-Xavier précise l'implication de Patrick Lamiable aux bonnes relations entre élus et CD et le soutient qu'il a apporté dans les moments difficiles.

- Point sur les prochaines dates

COPIL AG : 13/02

Hors saison : 14/02

CA : 9/03

AG : 3/04

RéseauCD44 AG : 3/03 à 18h30 à Savenay invité les Co-Présidents

Fetz Noz : 14/03 à La Paquelais salle Jules Verne organisé par 15mn

**2/ Information/Divers :**

Mersia Menin informe le CA de son inscription sur une liste électorale des Touches et son intention de ne pas se représenter au CA. Selon le règlement, un administrateur se présentant sur une liste électorale, le temps des élections, ne doit plus siéger au CA. Par conséquent, jusqu'au élections, Mersia ne sera plus présente aux CA.

Jacques fait part qu'il ne souhaite pas être inscrit sur une liste pour rester au CD.

Michel Gautreau fait part de sa non représentation au CA, mais qu'il souhaite continuer à participer à la commission intercommunale d'accessibilité (CIA).

Véronique Binet informe le CA qu'elle ne renouvelle pas son mandat en tant que Co-Présidente et ne se représentera pas au CA.

Dominique Michenot a informé le CA par mail, qu'il ne se représentera pas au CA.

L'école d'architecture visite la ZAD sur les constructions réalisées dans cette zone. Jacques est invité par la ZAD pour donner son point de vue d'habitant. Jacques demande s'il y va en tant qu'habitant ou en tant qu'adhérent du CD. Le CD porte les valeurs des personnes éloignées, à un rôle de facilitateur, de mettre en lien pour faire lien avec le territoire, le CA suggère à Jacques de dire qu'il est membre du CD mais pas porteur du message.